



DÉFENSE CONTRE LA PIRATERIE

Prévention des actes de piraterie et des attaques à main armée

OBJECTIF : préparer un navire face à la menace de piraterie maritime.



Compétences développées

- Connaître le mode opératoire des pirates, les armes utilisées et leur puissance ;
- Savoir évaluer les risques d'un navire ;
- Mettre en place un dispositif matériel pour ralentir, voire interdire la montée à bord des pirates ;
- Organiser et mettre en action un dispositif de protection de l'équipage lors d'une attaque ;
- Comment réagir lorsque des pirates sont à bord ou lorsque le navire et les marins sont pris en otage ;
- Connaître, alerter et rendre compte aux organismes dédiés à la protection des navires marchands présents dans la zone.



Références

OMI—Model course 3.23 : Action to be taken to prevent acts of piracy and armed robbery.



Contenu

- Rappel historique sur la lutte contre la piraterie maritime ;
- Mode opératoire des pirates ;
- Cadre juridique et légitime défense ;
- Circulaires OMI ;
- Étude sur l'évaluation des risques d'un navire ;
- Organisation de la protection à bord (BMP4) ;
- Moyens de communication et d'alerte ;
- Étude d'un cas concret.

Formation en présentiel

DURÉE : 1 jour (7h)

LANGUE : français ou anglais

LIEU : dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 80 % - pratique 20 %

ÉVALUATION : quizz de fin de session

PRÉREQUIS : numéro de marin

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : 350 € en inter-entreprise

Taux de satisfaction : 4,6/5 en 2021

Dirigeants des entreprises privées de protection des navires

OBJECTIF : appliquer la réglementation dans la direction d'une entreprise privée de protection des navires.



Compétences développées

- Maîtriser les notions essentielles du droit international de la mer ;
- Disposer de connaissances sur la piraterie maritime, la législation internationale afférente, les principes de défense des navires (BMP) et les conditions attachées à la légitime défense (droit pénal) ;
- Disposer de la connaissance des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'emploi des APPN, lois, décrets et arrêtés, code de la sécurité intérieure, code des transports, code pénal ;
- Éthique et déontologie.

Module juridique de la formation des gardes embarqués, exigé pour futurs dirigeants des entreprises privées de protection des navires.



Références

Arrêté ministériel de l'écologie et du développement durable du 7 janvier 2015, Loi française n°2014-742 du 1 juillet 2014.



Contenu

- Environnement maritime ;
- Droit international de la mer ;
- Conditions d'accès à la profession ;
- Législation française sur les armes (acquisition, détention, transport) ;
- Droit pénal ;
- Statut, au regard du droit du travail, des APPN ;
- Articles du code pénal relatifs à l'usage de la force et à la défense des personnes et des biens ;
- Démarche éthique et déontologique de la profession ;
- Meilleures pratiques de gestion relative à la protection contre la piraterie.

Taux de satisfaction : 4/5 en 2021

Formation en présentiel

DURÉE : 2 jours

LANGUE : français

LIEU : Brest

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 100%

ÉVALUATION : quizz de fin de session

PRÉREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : 700 € en inter-entreprise

Intra sur devis

Agents Privés de Protection des Navires (APPN)

OBJECTIF : protéger les navires contre les attaques de pirates en mer.



Compétences développées

- Réagir face à des situations d'urgence à bord des navires ;
- Mettre en œuvre les dispositions du Plan de Sûreté du Navire et apporter des compétences pour renforcer le navire ;
- Connaître le contexte juridique et réglementaire lié à la lutte anti-piraterie ;
- Mettre en œuvre en toute sécurité des armes à bord d'un navire ;
- Apporter les premiers soins en situation de combat ;
- Acquérir et mettre en pratique les règles d'utilisation de la force (RUF) ;
- Inclut DSD, module juridique et familiarisation à la sécurité.



Références

Loi française n°2014-742 du 1 juillet 2014, Arrêté ministériel de l'écologie et du développement durable du 7 janvier 2015, Référence inventaire CNCP 721.



Contenu

- Renforcement de la sûreté maritime ;
- Législation relative à l'emploi des APPN (aptitude professionnelle) ;
- Droit international ;
- La piraterie maritime, course OMI3.23 ;
- Intégration dans l'environnement maritime ;
- L'APPN à bord ;
- Veille radar sur simulateur ;
- Procédures radio ;
- Aptitude à réagir face aux situations ;
- Secourisme de combat ;
- Mécanisation des procédures.

Taux de satisfaction : 4,6/5 en 2021

Formation en présentiel

DURÉE : 10 jours

LANGUE : français

LIEU : Brest

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 50 % - pratique 50 %

ÉVALUATION : quizz écrit de fin de chaque module théorique - validation exercice à l'issue de module pratique

PREREQUIS : maniement des armes d'infanterie, Secourisme (attestation)

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : formation APPN (France), PCASP (OMI), DSD (STCW2010), familiarisation à la sécurité (STCW2010), Capacity to Prevent Acts of Piracy and Armed Robberys (OMI), Ba- sic Combat Rescue Training (équivalent au TCCC level 1)

PRIX : 2800 € en inter-entreprise



Recyclage de la compétence « emploi de l'arme en dotation »

OBJECTIF : utiliser son arme de dotation à bord d'un navire.



Compétences développées

- Disposer de la connaissance des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'emploi des APPN, lois, décrets et arrêtés, code de la sécurité intérieure, code des transports, code pénal ;
- Maîtriser les caractéristiques et les conditions d'emploi de l'armement spécifique à la lutte contre la piraterie ;
- Mettre en œuvre en toute sécurité l'armement de dotation.

Recyclage quinquennal des agents privés de protection des navires conformément à la réglementation en vigueur.



Références

Loi française n°2014-742 du 1 juillet 2014, Arrêté ministériel de l'écologie et du développement durable du 7 janvier 2015



Contenu

- Armes (acquisition, détention, transport) ;
- Manipulation d'armes de type fusil d'assaut 5.56 et 7.62 : montage, démontage, entretien, réglages, réactions face aux incidents ;
- Fondamentaux de tir : mesures de sécurité, positions stables ;
- Tir en position et en déplacement ;
- Gestion des armes et munitions.

Formation en présentiel

DURÉE : 1 jour

LANGUE : français

LIEU : Bretagne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
pratique 100 %

ÉVALUATION : validation tir en stand

PRÉREQUIS : carte professionnelle d'APPN délivrée par le CNAPS

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : attestation de formation et à l'emploi de l'armement de dotation de la protection privée des navires délivrée à l'issue de la formation.

PRIX : 350 € en inter-entreprise

Taux de satisfaction : mesure réalisée dans le cadre de la formation APPN